

VERS UNE RÉCONCILIATION DES MINISTÈRES ? POSSIBILITÉS ET LIMITES D'UNE VIE ECCLÉSIALE COMMUNE (1)

Un certain nombre de documents importants sur la question du ministère dans l'Église et l'intercommunion ont paru ces dernières années. Certains ont trait plus particulièrement au dialogue luthéro-catholique, d'autres au dialogue des Églises luthérienne et réformée avec le catholicisme, d'autres encore à d'autres dialogues (par exemple entre luthériens et anglicans). Certains de ces textes sont le fait de groupes reconnus officiellement ou non par les Églises intéressées, composés de théologiens et d'hommes d'Église d'un pays donné (Commission officielle luthéro-catholique d'Amérique du Nord, Groupe non officiel des Dombes en France, Institut Oecuménique de Strasbourg, Instituts Oecuméniques d'Allemagne). Un texte émane d'une rencontre au sommet : il s'agit du rapport de Malte, élaboré par une commission officielle constituée de représentants du Secrétariat romain pour l'Unité des Chrétiens et de la Fédération Luthérienne Mondiale (2). Ces documents sont loin d'être les seuls. Rendus possibles grâce au travail du Conseil Oecuménique des Églises, et plus particulièrement de Foi et Constitution d'un côté, grâce à Vatican II de l'autre côté, ils sont accompagnés dans le temps d'autres textes, dont plusieurs d'origine directement ecclésiastique comme l'Instruction du Secrétariat romain pour l'Unité des chrétiens du 1er juin 1972, concernant les cas où d'autres chrétiens peuvent être admis à la communion eucharistique de l'Église romaine, la déclaration de la Conférence épiscopale allemande à ce propos, des prises de position de l'Église luthérienne de Bavière, de l'évêque luthérien Wölber, de la Confrérie Saint-Michel sur l'intercommunion et le ministère, et surtout les directives destinées aux fidèles du diocèse de Strasbourg sur l'hospitalité eucharistique pour les foyers mixtes, de l'évêque Elchinger de Strasbourg, et l'écho officiel à ces directives de la part de l'Église de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine (3).

Vers une réconciliation des ministères ? Posée ici comme question, on peut aussi présenter cette phrase comme un vœu (voir le texte des Dombes : Pour une réconciliation des ministères), voire comme un pronostic : vers une réconciliation des ministères ! Les textes ci-dessus indiqués passent en effet rapidement de leur marginalité (officielle ou non) initiale à la respectabilité publique. À l'origine « Saat auf Hoffnung » (semence dans l'espérance qu'elle lèvera), ils ont toutes les chances de produire une moisson. Tout se passe comme si ces textes ne faisaient que prédire une marche des choses qui les talonne de près.

Mais là gît le problème. Il est même double :

- a) peut-on approuver cette évolution ?
- b) si oui, quelles obligations recèle-t-elle pour nous ? (cette dernière question fera l'objet de la deuxième partie).

Peut-on approuver l'évolution signalée ? Il faut faire intervenir ici deux ordres de réflexion.

1. On peut répondre qu'il faut d'abord définir une doctrine commune des ministères, que toute réconciliation des ministères suppose un consensus théologique, que sans un tel accord on va à la dérive. C'est la thèse : **la doctrine précède la vie, la théologie précède l'Église.**

À propos du sujet « Ministère et Eucharistie », la thèse indiquée trouve son équivalent dans l'affirmation que l'unité du ministère est la présupposition (nécessaire) de la communion dans l'eucharistie, c'est-à-dire qu'il faut d'abord avoir un même ministère avant de pouvoir songer à la communion dans l'eucharistie. La thèse se formule alors ainsi : **le ministère précède l'eucharistie, le ministère commun précède la communion dans l'eucharistie.**

Il faut d'abord reconnaître le caractère **nécessaire** de cette thèse. La question de vérité n'est pas une question accessoire, mais la question fondamentale. L'Église est par la vérité ou elle n'est pas. Cela signifie pour notre sujet que l'eucharistie n'est l'eucharistie véritable que si elle est célébrée dans la reconnaissance de ce qu'elle est véritablement. Cette reconnaissance de la réalité véritable de l'eucharistie relève de toute l'Église, et donc aussi de la communauté

ecclésiale locale. C'est l'Église qui est responsable de la célébration de l'eucharistie. L'Église tout entière, et chaque communauté ecclésiale locale, sont situées dans **la succession apostolique**, dans la mesure où elles célèbrent l'eucharistie selon le témoignage et la pratique apostoliques, c'est-à-dire conformément à l'Écriture et à la tradition vivante de l'Écriture.

Cette affirmation de la succession apostolique de toute l'Église doit être complétée par celle de la succession apostolique du ministère particulier dans l'Église. L'affirmation de la succession apostolique de l'Église exprime le fait qu'il y a quelque chose qui précède l'Église, qui est placé sur elle : à savoir l'apostolat, le témoignage et la pratique des apôtres. L'apostolicité de l'Église réside en ce qu'elle a son fondement dans les apôtres, et donc dans le Christ dont ils sont les envoyés autorisés. La thèse : la théologie précède l'Église, signifie alors : le témoignage et la pratique apostoliques précèdent l'Église. Le témoignage et la pratique apostoliques, c'est ce que désigne la formule : « Parole et Sacrement ». Ceux-ci ne sont pas seulement confiés à l'Église d'une manière globale, mais le Christ a précisément institué les apôtres et, par-delà leurs personnes, leurs successeurs, comme devant prendre soin de l'annonce de la Parole et de l'administration des Sacrements. C'est ce qu'exprime la phrase du théologien catholique M. Schmaus : « Le Christ a donné à l'Église non un principe de base-objet, mais un principe de base-sujet » (Christus hat nicht ein Sachprinzip, sondern ein Personalprinzip zur Grundlage der Kirche gemacht). Les ministères et les ministres ne sont ministères et ministres de l'Évangile, dans la Parole et les Sacrements, que s'ils sont dans la succession apostolique, c'est-à-dire dans la fidélité aux premiers apôtres et à leur institution par le Christ. Dans ce sens, l'apostolat, aussi bien comme Sachprinzip (le témoignage et la pratique apostoliques) que comme Personalprinzip (les apôtres) précède aussi les ministères (ministres) tout comme l'Église. Et en tant que les apôtres et leurs successeurs sont chargés de la transmission **à l'Église** de l'Évangile, par la Parole et les Sacrements, afin que par là l'Église soit constituée dans son être et dans sa mission, ils précèdent la transmission de l'Évangile. D'où la thèse : le ministère précède l'eucharistie.

On peut constater qu'il existe un accord assez général entre les Églises (celles que nous envisageons ici) en ce qui concerne l'affirmation de la succession apostolique à la fois à propos de l'Église tout entière, et à propos du ministère particulier en elle. On

doit dire en même temps que la compréhension traditionnelle catholique-romaine de la succession apostolique (celle-ci est comprise dans le sens d'une transmission historique ininterrompue, garantie par la continuité ininterrompue de la hiérarchie) est perçue de plus en plus par les Églises de la Réforme comme contenant une part de vérité : à savoir que l'Église et le ministère particulier en elle sont institués par le Christ ; leur institution implique et appelle leur continuité historique. Inversement, la compréhension traditionnelle protestante de la succession apostolique (la succession apostolique est la succession dans la vérité du témoignage et de la pratique apostoliques) est perçue par l'Église catholique-romaine comme contenant, elle aussi, une part de vérité : à savoir qu'à la succession historique, horizontale, doit nécessairement s'ajouter, et s'ajoute réellement, la succession spirituelle, verticale, de l'ordre de l'événement, de l'ordre de l'autorisation (Bevollmächtigung) par le Ressuscité, et ce « in, cum et sub » l'autorisation par l'Église et sa hiérarchie. On peut penser dès maintenant qu'avec la reconnaissance du caractère complémentaire des deux conceptions dont chacun défend un aspect inamissible, un accord est en vue sur cette question de la succession apostolique (je n'ai pas besoin de parler de la question de l'ordination dont on pourrait dire quelque chose de similaire).

La question de vérité, disions-nous, est une question nécessaire. Mais il faut voir que la thèse selon laquelle la doctrine précède la vie, et le ministère l'eucharistie, n'en est pas moins **insuffisante**. Car c'est précisément sous la pression de la vie que la réflexion théologique s'est renouvelée et approfondie, à propos de notre question (l'affirmation vaut d'ailleurs d'une manière générale) : les autres Églises ont surgi progressivement dans la conscience de l'Église catholique-romaine, et réciproquement, et avec cela, ce sont les préoccupations fondamentales de la doctrine de l'**autre** Église qui se sont imposées à la réflexion théologique de la propre Église. De plus, c'est sous la pression de la vie dans l'eucharistie que la place du ministère est apparue d'une manière nouvelle : ministère de la Parole et des Sacrements certes, avec sa spécificité inamissible du fait de l'institution par le Christ, mais ministère non pas **sur**, mais **dans** l'Église, au sein de la communauté ecclésiale, en union avec elle. Ainsi, il apparaît que le ministère particulier dans l'Église est nécessairement référé à la vie ecclésiale dans l'eucharistie, comme inversement celle-ci est nécessairement référée au ministère. C'est dire que la thèse mentionnée (la doctrine précède la vie, le ministère précède l'eucharistie) s'avère devoir être dépassée.

2. C'est ici qu'intervient le deuxième ordre de réflexion. On ne peut isoler la doctrine de la vie, le ministère de son accomplissement dans la célébration ecclésiale de l'eucharistie. La vie pose des questions à la réflexion théologique et l'incite à assumer (récapituler) continuellement la vie selon sa vérité ; la célébration ecclésiale de l'eucharistie pose des questions au ministère, et l'incite à faire place à la richesse de l'expérience eucharistique selon sa vérité. Tout en reconnaissant donc la part de vérité de la thèse précédente, il faut dire ici, dans une deuxième thèse : **c'est la vie qui commande la doctrine ; c'est l'eucharistie dans sa célébration qui commande le ministère.**

Qu'on comprenne bien : cette deuxième thèse ne veut pas davantage être entendue dans un sens absolu que la première n'a pu être prise dans un sens absolu. Cette deuxième thèse ne se substitue donc pas à la première, mais elle s'y réfère nécessairement. La vie ne commande pas la doctrine comme si elle en était la norme : la norme, nous l'avons dit, c'est l'apostolat ; mais la vie commande la doctrine en ce sens que la doctrine est faite pour la vie (tout comme le sabbat est fait pour l'homme), et l'eucharistie célébrée commande le ministère en ce sens que le ministère est fait pour l'eucharistie (et non l'eucharistie pour le ministère ; il nous suffit de parler de l'eucharistie, conformément au sujet général de notre réflexion).

Mais quelle est la vie pour laquelle la doctrine doit être faite ? Nous parlons, bien entendu, vu le sujet, de la vie de l'Église. Or ce qu'on peut constater, c'est que la vie de l'Église, la vie réelle ou la vie potentielle, celle qui est expérimentée seulement de manière sporadique, est en avance sur la doctrine traditionnelle. Le contraire peut paraître vrai aussi quelquefois, à savoir que la doctrine est en avance sur la vie de l'Église qui la suit mal. Mais là où ceci est le cas, c'est sur la base de la pression de la vie dont le cours est anticipé, c'est-à-dire dont il est prévisible qu'elle distancera la doctrine traditionnelle. L'avance de la vie sur la doctrine n'est pas un fait univoque, ne serait-ce que parce que la vie n'est jamais univoque. La vie qui presse la doctrine, c'est tout aussi bien la réalité d'un couple chrétien confessionnellement mixte, constituant une cellule œcuménique vivante, que la réalité d'un couple mixte indifférent. Cette deuxième réalité presse autant la doctrine que la première, car la doctrine traditionnelle est aussi impuissante, dans un cas comme dans l'autre. La doctrine doit assumer la vie en se laissant interpeller par elle, en la pensant, en lui faisant droit selon la vérité, c'est-à-dire en la

régulant, en la canalisant quand c'est possible, et en la passant au crible de la norme doctrinale, le témoignage et la pratique apostoliques. Je citerai un autre exemple, plus éloigné apparemment de notre sujet, et qui y a pourtant sa place : la pénétration des religions et des spiritualités de l'Orient dans le monde occidental. La doctrine traditionnelle n'est pas préparée à faire face, et cela signifie : à faire droit aux religions selon leur vérité. Et pourtant, certains chrétiens disent avoir été renouvelés dans leur foi chrétienne, au contact du bouddhisme par exemple. On voit alors ce que veut dire la thèse que la vie commande la doctrine.

Parlons aussi de l'eucharistie dans sa célébration, dont nous avons dit qu'elle commande le ministère. Beaucoup de chrétiens voient de moins en moins quelle différence il y a entre la célébration catholique-romaine de l'eucharistie, et la célébration protestante. C'est sous la poussée de cette situation que la doctrine eucharistique a été repensée et qu'un accord théologique a été (potentiellement) atteint entre Rome et les Églises de la Réforme, en particulier l'Église luthérienne, ou telle Église luthérienne (U.S.A., Alsace), Mais il y a plus : beaucoup de chrétiens voient de moins en moins, non seulement pourquoi ils ne communieraient pas ensemble, quelle que ce soit leur appartenance ecclésiastique, mais aussi pourquoi il y aurait d'un côté le ministre, de l'autre la communauté, c'est-à-dire pourquoi le ministre n'aurait pas sa place au sein de la communauté, et pourquoi la communauté ne serait pas associée au ministère du ministre, dont la spécificité n'est pas mise en cause. On voit comment cette expérience eucharistique ecclésiale, communautaire, peut renouveler et approfondir la conception du ministère. Le ministère de la Parole et des Sacrements apparaît comme ministère d'unité, c'est-à-dire ministère de vérité, en ce sens qu'il succède aux apôtres et ne tient que par la fidélité au témoignage et à la pratique apostoliques, comme ministère de charité ou de fraternité, en ce sens qu'il est ministère au milieu des frères, tous prêtres, même s'ils ne sont pas pour autant tous des prêtres ministériels, des ministres.

À propos du ministère d'unité, c'est encore sous la pression de la vie, de l'expérience ecclésiale, qu'on (re)découvre dans le protestantisme l'idée d'un ministère hiérarchisé. Le ministère de la Parole et des Sacrements au plan local est un ministère d'unité. Mais il n'est pas le seul. Car si l'Église est une comme nous le confessons (elle est une parce que le Christ est un), cette unité doit être vécue ; elle ne peut l'être que s'il y a quelque lien entre les communautés lo-

cales. Or, dans l'Église, un tel lien ne saurait être que personnalisé, parce que le Christ n'a pas institué des structures, mais des hommes ; c'est parce qu'il a institué des hommes qu'il y a des structures, et non l'inverse. On redécouvre dans le protestantisme le ministère d'unité au plan régional et au-delà ; on le redécouvre comme aspect du ministère apostolique qui n'est pas seulement un ministère de fondation (Kirchengründung) mais aussi d'édification dans l'unité (Kirchenleitung). On redécouvre ce ministère d'unité jusqu'au plan universel ; la question de la papauté (non de l'infaillibilité du pape, mais de la responsabilité d'un **primus inter pares**, d'un président au sein du collège épiscopal) commence à être posée ouvertement ici ou là. Si tel est le cas, c'est que le protestantisme souffre souvent d'un manque de structures d'unité, et donc fondamentalement de ministres d'unité. Inversement, c'est sous la pression de la vie, de l'expérience ecclésiale, que dans le catholicisme le sacerdoce ministériel, c'est-à-dire l'ordre presbytéral, est valorisé d'une manière toute nouvelle, tout comme la communauté ecclésiale locale.

Mais par-dessus tout, ce qui pousse la réflexion théologique en avant, ce qui talonne les ministres de l'Évangile, ministres d'unité, c'est la fatigue d'un certain nombre de chrétiens face à la doctrine, et leur résignation face aux traditions, c'est leur désir d'être fortifiés dans la foi, et de vivre l'Église. Cela n'est pas plus univoque que le reste, mais c'est en tout cas cette soif qu'il s'agit de susciter et de satisfaire de manière appropriée, par une doctrine renouvelée qui soit commandée par la vie, par une célébration communautaire de l'eucharistie qui commande le ministère.

*
* *

Que conclure ? Allons-nous vers une réconciliation des ministères ?

Réponse : pour le moment, nous n'y sommes pas. C'est pourquoi l'intercélébration, c'est-à-dire la célébration commune de l'eucharistie par des ministres catholiques-romains et protestants, n'est pas encore devenue une réalité.

Ce qui est réalité, du moins potentiellement, c'est l'intercommunion, à savoir la possibilité, du moins dans certaines circonstances, pour des chrétiens protestants de communier à l'eucha-

ristie célébrée selon le rite catholique-romain, et pour des chrétiens catholiques-romains de communier à l'eucharistie célébrée selon le rite luthérien ou réformé. La réconciliation des ministères n'est pas la présupposition nécessaire de l'intercommunion ; elle l'est de l'intercélébration.

La réconciliation des ministères, dans la reconnaissance de la spécificité des traditions ecclésiales différentes, donc dans la reconnaissance de la pluralité dans l'unité, est dès à présent commandée par la vie, par l'expérience ecclésiale de l'eucharistie. La vie qui commande cette réconciliation, c'est la vie du Christ dans son Église et dans les siens, vie qui détruit les frontières traditionnelles. Tout comme la réflexion sur la succession apostolique et sur l'eucharistie, la réflexion sur le ministère apostolique, déjà bien entamée, doit se poursuivre dans la clarté et selon la vérité. Il est vraisemblable que cette réflexion aboutira avant longtemps. L'aiguillon de cette réflexion doctrinale, c'est la vie, la pression de la vie. Et cela signifie que l'aiguillon de cette réflexion, c'est le Christ lui-même en tant qu'il est présent et agissant dans la vie, d'une manière qu'il s'agit de déceler. Il faut pour cela du discernement.

II.

La réponse est ainsi claire : nous approuvons, au-delà de toutes les ambiguïtés qui la caractérisent toujours à nouveau, l'évolution de la réflexion œcuménique en ce qui concerne le ministère et l'eucharistie. Nous approuvons cette évolution, parce que nous y reconnaissons l'action du Christ.

La question se pose alors : quels devoirs en résultent pour nous ?

On pourrait être tenté de dresser ici un programme d'action. Ce serait fermer les yeux sur plusieurs phénomènes qui méritent attention.

Il faut d'abord noter **un certain essoufflement de l'œcuménisme et de toute la réflexion ecclésiologique**. Cet essoufflement se constate à propos des rencontres de la semaine de prière pour l'unité des chrétiens. Il se constate aussi chez les pionniers de l'œcuménisme, dans les commissions œcuméniques. Certes, on y travaille énormément, au plan national et international. Ce travail a porté ses fruits : la marche en avant vers une réconciliation des Églises est manifeste et incontestable. Le but est à

portée de main, d'une certaine manière. Et c'est là que l'essoufflement apparaît, aux portes du but, Déjà on y est, ou presque. Et alors on se pose la question, confronté que l'on est avec le résultat déjà entrevu : qu'est-ce que ça change ? Était-ce donc là seulement le but de tant d'efforts, de tant de labeur, de tant de souffrance, de tant de prières ? Il y a peut-être réconciliation des Églises, mais l'Église une dans les Églises différentes en a-t-elle été renouvelée ? L'élan des pionniers tend à retomber. Une certaine résignation les gagne. Ce n'est pas encore le bout du chemin ; la condition d'Église militante, d'Église souffrante, d'Église pérégrinante continue. L'unité, à portée de main, ne règle pas tout. L'unité atteinte, susceptible d'être atteinte, ce n'est pas encore tout ce que l'espérance œcuménique avait comporté : l'unité, en fin de compte, est eschatologique, au-delà de l'unité réalisée, toujours en avant. « Mon royaume n'est pas de ce monde ». L'Église n'est pas le royaume, même si elle en est le signe. L'unité pourra être réalisée, non pas comme œuvre humaine, puisque c'est le Christ qui, comme nous l'avons dit, agit « in, cum et sub » l'effort des hommes. Mais ce don de l'unité n'est pas plus qu'un acompte de l'unité eschatologique. Don, il comporte une nouvelle tâche : celle d'être à la hauteur de ce don, de le vivre, de le faire fructifier. Et devant cette tâche se manifeste, de la part de la plupart, une grande hésitation, Pris entre les pots de viande d'Égypte, le passé, et la terre promise, le futur, on perçoit l'attrait des pots de viande d'hier, l'attrait de la routine, des habitudes. La tâche que comporte le résultat atteint conduit en effet sur des chemins nouveaux, et implique le courage de les suivre pas à pas. La règle de cette tâche est : ne pas faire séparément ce qu'on peut faire ensemble, et ce qu'il est avantageux de faire ensemble. Pour ce faire, il faut de l'intrépidité, qui n'est jamais le fait que de ceux qui sont morts aux routines, qui sont des émigrés de l'Église dans son absence de plénitude, pour qui une seule chose compte : la vérité, le Christ, l'Église du Christ. Non qu'ils auraient choisi par eux-mêmes la vérité, mais parce que l'absence de vérité, ou la demi-vérité, a été leur enfer, dans lequel ils ont perçu l'appel de la vérité, du salut. Il faut de l'intrépidité, mais aussi de la patience, l'acceptation des conditions de temps qui conditionnent toute marche en avant.

Il existe des possibilités d'une vie ecclésiale commune, pour ceux qui savent les voir, Elles ne sont pas illimitées, et elles sont humbles ; elles vont jusqu'à l'eucharistie et s'arrêtent là, avant l'intercommunion ou après, en tout cas avant l'intercélébration. Cette limite, sans doute provisoire, étant, et avec elle celle du ministère, quel champ pourtant de possibilités !

Un deuxième phénomène, à côté de l'essoufflement de la réflexion ecclésiologique, c'est la perception du fait que **l'universalité n'est qu'un des pôles de l'Église, et que la particularité en est l'autre**. Il s'agit de l'aspiration à une vie communautaire véritable dans de petits groupes, des communes, des *ecclesiolae*, de l'aspiration à pouvoir s'épanouir dans et à partir d'un tel groupe, à le laisser être marqué de l'empreinte de tous ses membres, c'est-à-dire à le laisser avoir son individualité propre, non certes dans la séparation avec l'Église universelle, mais avec la volonté de la vivre dans un **hic et nunc** donné. Aucun de ces groupes ne peut avoir un caractère exclusif, non seulement à cause de l'existence d'autres groupes, mais encore parce que chaque membre d'un tel groupe ecclésial fait encore partie d'autres groupes sociaux, professionnels, politiques. La vie de l'Église, et en particulier la célébration eucharistique, la prière, l'écoute de la Parole et donc l'exercice du ministère particulier, se dérouleront sans doute, du moins en partie, dans de tels groupes à l'avenir. Ici, l'intercommunion se pratiquera tout normalement, comme c'est déjà le cas. Apparemment, ces groupes freinent la marche vers l'unité de l'Église, et pourtant ils sont les lieux de prédilection où cette unité est vécue concrètement.

Mais il faut voir que ces groupes aussi s'essoufflent rapidement. Ils ont besoin de l'horizon de l'universalité de l'Église pour ne pas mourir d'asphyxie. Ils ont besoin, tout comme l'œcuménisme lui-même, de vivre à l'horizon non seulement de l'Église universelle, mais du monde entier.

Et voici le troisième phénomène, grâce auquel seul l'essoufflement signalé peut être surmonté, tout comme peut être surmontée l'asphyxie potentielle des petits groupes : c'est celui de la **constatation de l'échec de la pensée parcellaire, celui de la nécessité ressentie d'une pensée globale**. L'Église ne vit pas en vase clos, mais dans le monde. Pour le monde, le problème numéro un est celui de sa survie. La problématique écologique rend attentif au fait que tout est lié, qu'il y a une norme suprême inscrite dans la création même : la norme de la vie et du respect de la vie. Tout le reste doit être subordonné à cette norme. À partir de là, une pensée globale s'impose comme une nécessité. Il faut tout (re)penser à partir de cette norme de la vie. L'Église a-t-elle quelque chose à dire et à faire ici ? A-t-elle non seulement une théologie de la rédemption, mais aussi une théologie de la création ? La réalité ecclésiale ne touchera qu'une partie de l'homme si ecclésiologie et cosmologie, si **ecclesiola** et **oikos** ne sont pas référées l'une à l'autre. On devine sans

peine l'immense champ qui s'ouvre ainsi à l'Église, le champ immense des possibilités communes. Seule l'ouverture au cosmos et à la dimension écologique du cosmos est une ouverture au Christ total. Les limites décrites d'une vie ecclésiale commune pèsent pour peu en face de ces possibilités-là. C'est en s'ouvrant à elles que l'évolution de la réflexion ecclésiologique elle-même, dont il a été parlé au début, continuera à progresser.

Gérard SIEGWALT

NOTES

(1) Texte légèrement retouché d'une conférence prononcée en janvier 1974 à Neuwiller-les-Saverne, dans le cadre d'une rencontre organisée sous les auspices de la Confrérie Saint-Michel.

(2) Tous ces textes sont publiés dans « Un Amt und Herrenmahl. Dokumente zum evangelisch/römisch-katholischen Gespräch ». Éd. par G. Gassmann, M. Lienhard, H. Meyer et H.V. Hertrich. Otto Lembeck-Josef Knecht, Frankfurt am Main, 1974, 174 p. Les textes du Groupe des Dombes (« Vers une même foi eucharistique. Accord entre catholiques et protestants » et « Pour une réconciliation des ministères. Éléments d'accord entre catholiques et protestants ») ont paru aux Presses de Taizé en 1972 et 1973.

(3) La plupart de ces textes, sauf malheureusement le dernier nommé, et d'autres encore, sont réunis dans « Eucharistische Gastfreundschaft. Ökumenische Dokumente ». Éd. avec introduction par R. Mumm, avec la collaboration de M. Lienhard. J. Stauda Verlag (Série « Kirche zwischen Planen und Hoffen »), Kassel, 1974, 153p. Sur le dialogue luthéro-réformé, voir l'ouvrage bien fait de H. Meyer : « Luthertum und Katholizismus im Gespräch. Ergebnisse und Stand der katholisch/lutherischen Dialoge in den U.S.A. und auf Weltebene », Otto Lembeck-Josef Knecht, Frankfurt am Main, 1973, 177 p.